

## LA LETTRE ECO

N°173

Samedi 2 avril 2016

### SOMMAIRE DE LA LETTRE N°173

#### Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Un étrange premier trimestre
- Un pétrole toujours versatile avec une entente pas encore cordiale entre producteurs

#### Si vous étiez absent cette semaine...

- Europe, la croissance en tôle ondulée
- Etats-Unis

#### Le Coin de la Conjoncture

- Mécomptes sur le contrechoc pétrolier
- L'Espagne à recherche d'un nouveau souffle

#### Le Coin des Tendances

- Des puces aux puces, c'est l'enfance de l'art
- Que restera-t-il, demain, de nos emplois ?
- L'OCDE au secours de l'e-consommation

#### Le Coin du graphique

- Vous avez dit consommation

#### La semaine économique et financière

## LE COIN DES EPARGNANTS

### Le tableau financier de la semaine

	Résultats 1 <sup>er</sup> avril 2016	Evolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
<b>CAC 40</b>	4 322,24	-0,17 %	4 637
<b>Dow Jones</b>	17 792,75	+1,58 %	17 423
<b>Nasdaq</b>	4 914,54	+2,95 %	5107
<b>Daxx Allemand</b>	9 794,64	-0,8 %	10 743
<b>Footsie</b>	6 146,05	+0,65 %	6 242
<b>Euro Stoxx 50</b>	2 953,28	+1,12 %	3 100
<b>Nikkei</b>	16 164,16	-4,93%	19 033
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans</b>	0,379 %	-0,084	0,993 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans</b>	0,128 %	-0,054	0,634 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans</b>	1,776 %	-0,124	2,269 %
<b>Cours de l'euro / dollars</b>	1,1396	+2,09 %	1,0854
<b>Cours de l'once d'or en dollars</b>	1 213,600	-0,61 %	1061
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars</b>	38,620	-4,43 %	37,570

### Un étrange premier trimestre

L'année a commencé sur fond de pessimisme généralisé avec la chute des bourses chinoises et celle du prix du pétrole. Les doutes sur la solidité de certaines banques supposées trop engagés en matière pétrolière ont conduit à générer un petit vent de panique.

La politique monétaire américaine a également continué à être le fil rouge des marchés et créer des remous. Les banques centrales comme cela est la règle depuis de nombreuses années ont joué leur rôle de planche de salut. La FED après avoir augmenté de 0,25 point ses taux directeurs a décidé de laisser un peu de temps au temps quand en parallèle la BCE a décidé de passer à la vitesse supérieure au niveau de sa politique dite non conventionnelle.

Les investisseurs en proie à une aversion aux risques ont fui tout à la fois les actions et les pays émergents.

Si à la fin de ce premier trimestre, le Dow Jones est en légère progression par rapport à la fin de l'année dernière (+2,11 %), les indices des grandes places internationales sont encore en retrait de quelques points. La chute la plus importante concerne le Nikkei (-15 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier). La bourse paie japonaise paie cas le ralentissement des pays émergents d'Asie et les difficultés inhérentes à l'économie japonaise.

### **Un pétrole toujours versatile avec une entente pas encore cordiale entre producteurs**

Le pétrole évolue autant au rythme des rumeurs et des déclarations qu'en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande. Après s'être installé sur la crête des 40 dollars le baril, le pétrole a eu, en fin de semaine, un accès de faiblesse en raison de la déclaration du vice-prince héritier d'Arabie saoudite. Celui-ci a, en effet, indiqué que « si tous les pays acceptent de geler leur production, nous nous joindrons à eux » laissant entendre qu'un accord à l'issue de la réunion de Doha du 17 avril prochain n'était pas garanti. Cette sortie a également comme objectif de mettre les différents producteurs face à leurs responsabilités.

## **SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE**

### **Zone euro, toujours en mode tôle ondulée**

Pour le troisième mois consécutif, **l'indice de sentiment économique est en baisse pour la zone euro**. Cette baisse est quasi-générale. Elle concerne les ménages, les services et la construction. L'indice de confiance des consommateurs a, de son côté, fortement reculé (-0,9 point pour la zone euro et 0,7 point pour l'Union européenne) Les deux premières économies de la zone euro, la France et l'Allemagne, doivent faire face à cette menace de ralentissement.

Ainsi, en **Allemagne**, les ventes de détail ont, contre toute attente, reculé de 0,4 % en février. Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi est resté stable quand une légère baisse était attendue. Le taux de chômage est demeuré stable à 6,2 % en mars. En **France**, la consommation a progressé un peu moins vite en février par rapport au moins de janvier (+0,6 % contre 1,0 %) mais elle se maintient néanmoins à un haut niveau. Les dépenses de consommation dépassent leur précédent plus haut niveau atteint au début de l'année 2011. La croissance française qui repose

essentiellement sur la demande intérieure est moins touchée que celle de l'Allemagne qui est plus exposée au ralentissement des pays émergents. En revanche, le chiffre d'affaires des entreprises de **l'industrie manufacturière française** se contracte de 1,1 % après une baisse de 1,6 % en décembre. Le recul est plus marqué à l'exportation (-2,6 % après -0,7 %) traduisant bien l'impact du ralentissement de l'économie mondiale sur l'activité européenne.

Dans l'industrie manufacturière, sur un an, la progression reste néanmoins vive avec un gain de 1,4 % pour le chiffre d'affaires. Il progresse quasiment au même rythme sur l'ensemble de l'industrie (+1,6 %).

Sur cette période, le chiffre d'affaires, **en France**, croît très fortement dans les matériels de transport (+10,4 %) et plus modérément dans les autres industries (+1,1 %), les industries agro-alimentaires (+0,9 %) et les équipements électriques, électroniques, informatiques et machines (+0,9 %). Cependant, il chute dans la cokéfaction et raffinage (-17,9 %) avec le fort recul des prix.

### **Le crédit commence à réagir au quantitative easing de la BCE**

Au niveau de la zone euro, il faut souligner que la baisse des taux et les rachats de la Banque centrale européenne portent leurs fruits. En février, la demande de crédits progresse assez vivement. Le taux de croissance a atteint son plus haut niveau depuis 2011. La croissance des crédits aux entreprises a été de 0,6 % en février dans l'ensemble de la zone euro. Celle des crédits aux ménages est plus forte (+1,6 %).

### **Les Etats-Unis n'en finissent pas de surprendre**

Le ralentissement annoncé de l'économie américaine n'est pas encore visible surtout en ce qui concerne l'emploi. Les créations d'emploi se sont élevées à 215 000 au mois de mars quand elles étaient attendues à 205 000. Pour le mois de février, elles ont été très légèrement révisées à la baisse à 242 000 au lieu de 245 000. Le taux de chômage est en hausse à 5 % contre 4,9 % en février du fait du retour d'un nombre accru de personnes sur le marché du travail. Le taux de participation au marché de l'emploi est désormais de 63 %. Le revenu moyen horaire est par ailleurs toujours en hausse, +2,3 % en rythme annuel contre + 2,2 % en février. Ces bons résultats ne sont pas sans lien avec la hausse de la confiance du consommateur américain. Ils devraient sans nul doute inciter la Banque centrale à reprendre son programme de hausse des taux.

## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### Mécompte sur le contrechoc pétrolier

Le contre-choc pétrolier de 2014/2016 a surpris par son importance. Le prix du baril a baissé de 65 % entre juin 2015 et le début de l'année 2016. Cette chute a été considérée comme une aubaine pour les économies languissantes des vieux pays industrialisés. 18 mois après le début de ce contrechoc, si effet il y a eu, il est moindre qu'attendu. Par ailleurs, en se plaçant au niveau de l'économie mondiale, l'impact du recul du pétrole apparaît, pour certains, faible voire nul.

Le contrechoc pétrolier version 2014/2016 déçoit donc au regard des effets des précédents et en particulier par rapport à celui de 1986/1987.

La baisse des cours du pétrole a été la conséquence du ralentissement des pays émergents. Elle a également été, par ricochet, à l'origine de la baisse de croissance des pays producteurs de pétrole. Par ailleurs, elle a été occasionnée par un excès d'offre provoqué par l'arrivée massive de pétroles alternatifs.

En 1986, la baisse des cours est intervenue dans des conditions voisines à celles de 2014 sauf que la croissance repartait au niveau mondial. L'arrivée sur le marché de nouveaux pays producteurs (Amérique latine, Afrique, Royaume-Uni...) avait entraîné une perte d'influence de l'OPEP sur les prix. L'Arabie Saoudite avait alors décidé d'abandonner sa politique de réduction de la production considérant qu'elle était la seule à consentir des efforts. Cette politique avait eu un effet assez rapide permettant une remontée des cours dès 1987.

En 2015, le scénario a été différent. Les pays producteurs ont, continué, malgré la baisse des cours, à inonder le marché de pétrole chacun souhaitant maintenir son niveau de recettes. Par ailleurs, la baisse de la production aux Etats-Unis ou au Canada a été plus longue à se dessiner que prévu. Le contexte de ralentissement de l'économie mondiale a accentué la tendance baissière rendant la reprise en main du marché plus difficile qu'en 1986 ou même qu'en 2009. En effet, le rebond économique de 2010 a permis une forte remontée des cours.

L'effet économique du contre-choix a été moindre qu'attendu car le potentiel de croissance n'est plus en occident. Une chute importante du prix du pétrole aboutit à accroître les revenus des pays importateurs qui sont, en règle générale, des pays à forte propension à consommer. En contrepartie, les pays exportateurs enregistrent une baisse de leurs revenus ; or ces pays étaient plutôt enclins à l'épargne et non à la consommation. Ce schéma a un peu vécu. L'élasticité consommation / prix de l'énergie a baissé dans les pays anciennement industrialisés. Le vieillissement de la population et le manque de confiance dans l'avenir constituent des freins à la reprise nette de la consommation. Certes, elle a certes augmenté en 2015 mais les ménages ont également accru leur effort d'épargne. Ainsi, à la fin de l'année dernière, le taux d'épargne s'élevait, en France, à 15,9 % du revenu disponible brut. De l'autre côté, les dépenses de consommation des pays exportateurs se sont contractées. Le maintien de cours du pétrole bas pourrait à terme occasionner des incidents de paiement pour des pays producteurs ayant des économies peu diversifiées. Certains pays d'Afrique et d'Amérique Latine sont concernés.

La baisse du prix du pétrole s'est fait fortement ressentir sur la demande intérieure des pays producteurs qui ont tout à la fois réduit leur consommation mais aussi leurs investissements. D'après Rystad Energy, la baisse des investissements en capital dans les secteurs pétrolier et gazier, entre 2014 et 2015, atteint 215 milliards de dollars à l'échelle mondiale, soit environ 1,2 % de la formation brute de capital fixe mondiale (ou presque 0,3 % du PIB mondial).

Le faible impact de la chute du prix du pétrole est également lié aux modifications structurelles de l'économie mondiale. La mondialisation a abouti aux transferts d'une partie de l'activité industrielle des pays dits avancés vers les pays émergents. Le poids de l'industrie dans la valeur ajoutée s'est contracté de 8 à 12 points au sein des pays occidentaux. Or, le secteur industriel est le plus sensible aux variations des prix des matières premières. La surproduction de biens industriels fait que les prix étaient, avant même le contre-choc, orientés à la baisse. Par ailleurs, la croissance est plus économe en énergie qu'elle ne l'était en 1986. L'économie du digital qui a le vent en poupe est peu sensible aux variations du cours du pétrole.

Lors des précédents contre-chocs pétroliers, les banques centrales avaient accompagné le mouvement en abaissant leurs taux or ces derniers sont déjà à des niveaux « plancher », elles n'ont pas pu le faire. Cela diminue l'effet du contre-choc.

Les divergences de vue entre les pays producteurs rendent complexe l'obtention d'un accord de régulation. Néanmoins, ces dernières semaines, les contacts se sont multipliés entre producteurs OPEP et non OPEP pour tenter de stabiliser les cours.

### **L'Espagne à la recherche d'un nouveau souffle**

L'Espagne n'en est pas encore à battre le record détenue par la Belgique mais en prend le chemin. La Belgique est, en effet, recordwoman de la plus longue crise politique, 541 jours pendant lesquels le pays a été dirigé par le Premier ministre par intérim Yves Leterme. En effet, la Belgique, en 2011, s'était dotée d'un gouvernement après 18 mois de tergiversations faisant suite aux élections législatives de juin 2010 qui avaient été remportées par les séparatistes flamands du Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA).

Depuis les élections du 20 décembre dernier, aucun gouvernement majoritaire n'a pu encore voir le jour en Espagne. La seule avancée notable a été la conclusion d'un accord entre PSOE et le parti du centre, Ciudadanos, pour une première tentative d'élection d'un chef de gouvernement début mars qui n'a pas abouti. Le gouvernement de coalition n'a alors obtenu que 130 voix face à l'opposition des 219 députés de droite, de gauche et des partis régionaux. Les députés ont maintenant jusqu'au 2 mai pour trouver une solution faute de quoi le Congrès sera dissout et les Espagnols appelés à voter, une nouvelle fois, le 26 juin prochain. Les sondages, en cas de nouvelle élection, donnent une légère avance à la coalition constituée par le parti socialiste et le centre avec un recul de PODEMOS ; le Parti Populaire conserverait son score du mois de décembre. Il serait alors possible mais pas certain de dégager une majorité.

Cette longue attente commence à peser sur l'activité d'autant plus que les difficultés financières reviennent à la surface, se traduisant par une montée des primes de risques sur les taux d'intérêt.

L'annonce du déficit public pour 2015 a fait l'objet d'une douche froide. En lieu et place des 4,5 % avancés par les pouvoirs publics, le déficit a atteint 5,2 % du PIB. Dans ces conditions, l'objectif prévu pour 2016 de ramener à 2,9 % le déficit apparaît inatteignable. La dette publique qui est de 99 % du PIB devrait franchir la barre des 100 % cette année.

L'Espagne est, avec l'Irlande, le pays qui a connu le plus fort taux de croissance de la zone euro, +3,1 %. Cette croissance a été tirée par la forte progression des exportations ainsi que par la reprise de la demande intérieure. Les entreprises espagnoles ont gagné des parts de marché en jouant, tout à la fois, sur la baisse des coûts salariaux, sur la baisse de l'euro et celle du prix du pétrole. Le redémarrage de l'économie en zone euro notamment en France et en Allemagne, ses principaux partenaires commerciaux (respectivement 15,5% et 10,5% des exportations de marchandises) a été profitable. De 2007 à 2015, le poids des exportations est passé de 26 % à près de 33 % du PIB espagnol.

Au-delà des vicissitudes politiques, l'Espagne est touchée par le ralentissement des pays émergents d'Asie qui en 2015 absorbaient plus de 9 % de ses exportations contre 6 % en 2003. Les problèmes de l'Amérique latine devraient également peser sur la croissance espagnole en 2016. Elle devrait, dans ces conditions, n'être que de 2,2 %.

Certains facteurs jouent, en revanche, toujours en faveur de la croissance. Les ventes de détails ont continué de progresser en ce début d'année, (+3,6% en janvier en rythme annuel). La croissance de la production industrielle demeure vive, + 3,5 % en rythme annuel.

Le secteur de la construction très touché par l'éclatement de la bulle immobilière a renoué en 2015 avec la croissance. L'activité reste inférieure de 45 % au niveau atteint au deuxième trimestre 2007. L'emploi dans ce secteur s'est effondré de 1,8 million durant la crise.

Le chômage a fortement baissé depuis deux ans passant de 24 à 21,5 %. Cela a contribué à relancer la consommation. Certes, il reste encore 14 points au-dessus de son niveau du premier trimestre 2007. Le pays a réussi à créer 500 000 emplois depuis le dernier trimestre 2014. Ces améliorations ont été obtenues au prix d'une diminution des salaires et par le développement du travail à temps partiel (15 % salariés travaillaient à temps partiel en 2015 contre 11,6% en 2007).

## LE COIN DES TENDANCES

### Des puces aux puces en passant par l'art

Depuis de nombreuses années, les Français achètent de plus en plus dans les brocantes, les foires ou aux puces. De même, les salons d'antiquités, les galeries d'art ou les ventes aux enchères connaissent des affluences de plus en plus fortes. Mais, ce secteur traditionnel n'échappe pas à la digitalisation. Les puces, les foires, les salons ou les galeries spécialisées sont concurrencés par les plateformes d'échanges.

Chiner rime désormais avec mulot. C'est déjà le cas pour les 25-40 ans qui privilégient les puces sur Internet. Les seniors de plus de 50 ans s'y mettent également en y réalisant déjà plus de 10 % de leurs achats.

L'achat de produits d'antiquité est un acte de consommation occasionnel mais fréquent. Ainsi 56 % des Français déclarent pratiquer un tel achat deux fois par an en moyenne. 15% des Français réalisent plus de 6 achats dans l'année. Dans plus de 80% des cas, les Français achètent un produit d'antiquité pour eux-mêmes, dans 20 % c'est pour un tiers ou en vue d'une revente. Ces vingt dernières années, le marché s'est profondément modifié. Les classes moyennes et mêmes aisées se sont faites plus rares. Il est avant tout constitué de spécialistes collectionneurs. Néanmoins, un nouveau public apparaît aux puces comme dans les salles de marché, un public composé d'acheteurs recherchant de jolis objets pouvant être utilisés quotidiennement. En effet, les Français se détournent des objets anciens au profit du vintage. La possession de vieux meubles lourds, difficilement transportables diminue. En revanche, les styles années 50, 60 ou 70 sont recherchés. Les jeunes générations pour s'équiper achètent des biens d'occasion aux puces tant par souci de style que par souci d'économies. Aujourd'hui, le choix est entre Ikea ou des meubles achetés d'occasion dont certains peuvent être de style. Jusqu'en 1990, deux tiers des meubles achetés étaient anciens, en 2016, le rapport s'est inversé en faveur des meubles modernes essentiellement prêts à monter mais un rééquilibrage est en cours sous la forme d'un recyclage de biens anciens.

Les plateformes spécialisées ou généralistes comme « leboncoin.fr » sont désormais des espaces de ventes de biens anciens de plus en plus prisés. Ces plateformes profitent de la complexité des espaces traditionnels.

Internet a démocratisé l'accès aux objets anciens. Il offre l'avantage de l'immédiateté. Il réduit la chaîne d'intermédiation et permet un lien direct entre acheteurs et vendeurs.

Les professionnels ont désormais compris l'intérêt de passer par ce canal de distribution. Si le marché des objets anciens et en particulier des meubles s'est mis à l'heure d'Internet, il en est de même pour l'art. Les ventes d'œuvres d'art en ligne dépassent 2,5 milliards d'euros et devraient atteindre compte tenu du taux de croissance de ces dernières années 6 milliards d'euros d'ici 2020 (rapport annuel Hiscox 2015). 50 % des personnes ayant acheté une œuvre d'art affirment qu'une partie ou la totalité de la transaction s'est déroulée en ligne.



Les plateformes et les sites de e-commerce dédiés à l'art se multiplient. Pour maintenir leurs parts de marché, les maisons de vente plus traditionnelles comme Christie's, Drouot et Sotheby's ont développé des sites en ligne et des salles de vente aux enchères en ligne. Ce recours au numérique a permis de lever certains freins relatifs aux enchères en salle de vente, comme l'inaccessibilité d'un milieu relativement fermé.

Aujourd'hui, les outils Internet sont obligatoires pour un vendeur d'art. La France qui représente le 4<sup>ème</sup> marché de l'art après le Royaume-Uni, la Chine et les Etats-Unis dispose de maisons de vente qui ont opté très tôt pour la dématérialisation afin de pouvoir attirer une clientèle par définition internationale. Le recours à des services en ligne est d'autant plus nécessaire que la clientèle en provenance des pays émergents, est plus jeune. Chez le vendeur d'art Tajan, 60% des acheteurs sont des clients étrangers (Russie, Chine, Brésil et Mexique). Les vieilles maisons de vente comme « Chez Millon & Associés » se sont lancées dans la vente en ligne et se sont intégrées à des plateformes comme Barnaby's qui centralisent les informations des ventes aux enchères à travers le monde en un seul clic. En agrégeant du contenu, les plateformes peuvent réaliser des ventes avec des biens se trouvant aux quatre coins de la planète tout comme les acheteurs. Les notions d'unité de lieu et de temps disparaissent. Les réseaux sociaux sont de plus en plus des vecteurs utilisés pour attirer l'attention des acheteurs potentiels sur tel ou tel événement. Certes, Internet pose un certain nombre de problèmes techniques et pratiques. Ainsi ; les acheteurs ne peuvent pas inspecter l'œuvre de visu ce qui constitue le principal frein à l'achat d'art en ligne. La difficulté de pouvoir confirmer l'authenticité d'une œuvre est également soulevée tout comme le manque de confiance accordée parfois au vendeur. Parmi les autres problèmes figurent le manque d'informations sur l'objet, les problèmes de logistique et le manque de possibilités de financement.

Les professionnels de l'art travaillent à lever ces obstacles. Le recours accru à la vidéo avec réalité augmentée (la représentation virtuelle de l'œuvre, animation 3D (rotation) et zoom « haute résolution » pour les œuvres, avec à terme des recherches sur l'expérience du « toucher » à distance constitue une des voies de travail. Afin de surmonter les doutes sur l'authenticité des objets achetés, l'avis de pairs (peer-to-peer et blockchain) deviendra un élément-clé dans la décision d'achat et la confiance accordée au vendeur. L'acheteur doit également pouvoir accéder à toutes les informations souhaitées sur l'artiste, la réalisation de l'œuvre, sa conservation. Les données doivent pouvoir faire l'objet d'un service de traitement qualitatif afin de sécuriser l'acheteur. La logistique, de l'assurance au transport, constitue des enjeux importants mais pas insurmontables des sites de vente d'art en ligne. Comme pour les autres secteurs d'activité, les maisons de vente seront de plus en plus des show-room, des organisateurs d'événements qui permettront de faire connaître la marque, son sérieux et sa capacité à mobiliser des acheteurs et des vendeurs. Christie's et Sotheby's organisent de plus en plus d'événementiels afin de maintenir leur notoriété.

L'ubérisation du marché de l'art est en route avec l'apparition de nouveaux acteurs qui jouent totalement l'international et la mobilité tout en cassant les prix. Au Royaume-Uni, les antiquaires regroupés au sein de la fédération British Antique

Dealers Association, ont décidé de se passer des commissaires-priseurs et de créer leur propre site de vente aux enchères qui sera en ligne en juin prochain. Les acheteurs ne paieront plus de frais d'adjudication comme pour une vente aux enchères. Les vendeurs devront de leur côté payer une commission à la plateforme au taux de 15 %. Des galeristes ou des courtiers en art outre-Manche s'associent à ces antiquaires qui sont déjà plus de 300.

### **Que restera-t-il demain de nos emplois ?**

L'automatisation n'est pas un phénomène nouveau. Simplement, ce processus tend à s'accélérer. Si la robotisation des chaînes industrielles est devenue une réalité dans les années 80, elle tend à conquérir l'espace des services.

Le nombre des activités pouvant faire l'objet d'une automatisation s'accroît de jour en jour. Cela concerne tant celles à faible valeur ajoutée (caissières) que celles reposant sur des compétences élevées. Il en résulte une crainte légitime d'une disparition de nombreux emplois. L'automatisation modifie également en profondeur l'organisation du travail. Elle remet en cause les chaînes de création de richesses.

Le cabinet MacKinzeY vient de rendre public une étude sur le sujet de la robotisation et de la digitalisation. Elle démontre que tous les emplois ne seront pas supprimés. Peu de professions seront automatisées dans leur intégralité dans le court ou le moyen terme. Elle met, en revanche, en avant que l'automatisation permettra de libérer du temps pour la conception, le marketing et le suivi client. Le cabinet de conseil note que l'informatisation a déjà révolutionné le travail depuis les années 60. Ainsi, dans les banques, les caissiers ont laissé la place aux distributeurs de billets sans que cela soit vécu comme un drame. Le travail de saisi des données, la gestion financière, le traitement comptable ont été révolutionnés par la généralisation de l'outil informatique.

Au-delà de ces propos rassurants, l'étude MacKinzeY indique néanmoins que 45 % des activités peuvent être automatisées assez rapidement. Ces activités représentent aux Etats-Unis 2 000 milliards de dollars de salaires annuels. Le cabinet admet que la technologie actuelle permettrait d'importants gains de productivité. Les avantages procurés par l'automatisation (allant de la production accrue à une meilleure qualité et une fiabilité améliorée, en passant par la possibilité d'effectuer certaines tâches à des niveaux surhumains) sont évalués entre trois et dix fois le coût. Compte tenu de l'ampleur des gains potentiels, la robotisation est donc incontournable pour les entreprises concernées. Le risque concurrentiel en cas de non utilisation des nouvelles techniques est trop important. Le recours à la robotisation s'impose pour des raisons de sécurité et de gestion de flux de plus en plus nombreux. Ainsi, les transports publics se sont fortement automatisés afin de répondre à une demande en forte croissance et d'améliorer la sécurité. Le transport aérien est une activité qui de la commercialisation des billets au vol est en lui-même très automatisée. Les transports de marchandise et le transport individuel s'effectueront d'ici quelques années sans pilote ou presque.

Au-delà des activités répétitives demandant des facultés d'attention et pouvant donner lieu à une automatisation très facile, les robots prennent également en

charge des missions d'analyse ou de synthèse. Cela pourrait concerner 13 % des activités de travail aux Etats-Unis. Les progrès de l'intelligence artificielle et de ses variantes, comme l'apprentissage par retour d'expérience, ouvrent de nouveaux champs d'intervention à la machine. Le système artificiel de renseignement de « Narrative Science Quill » à partir de l'analyse automatique de données brutes peut générer des rapports de synthèses en quelques secondes quand il faudrait des journées de travail à des auteurs. Des robots édictent des articles financiers avec plus de fiabilité que les journalistes. Face à la multiplication des données, le big data offre des techniques pour sérier les bonnes informations. Ainsi, les avocats ont de plus en plus recours à des techniques d'exploration de textes automatiques afin d'identifier les plus pertinents qui pourraient leur servir dans le cadre de leurs rapports ou plaidoiries. De même, l'analyse des données de vente permet aux directions commerciales de générer rapidement des listes de prospects et d'identifier les opportunités plus probables pour les ventes croisées et upselling. Cette automatisation libère du temps et permet de proposer les offres les plus adaptées aux attentes des prospects.

La flotte de robots Amazon Kiva gère de manière autonome les commandes des entrepôts situés aux quatre coins de la planète et cela de manière quatre fois plus rapide que l'ancien système de l'entreprise. Le système Watson d'IBM via quelques données médicales transmises automatiquement peut effectuer un diagnostic médical et proposer des traitements disponibles. Les robots chirurgiens sont amenés à se développer à grande vitesse en raison du degré de précision de leurs actions.

Selon l'analyse de MacKinzezy, moins de 5 pour cent des professions peuvent être entièrement automatisées en utilisant la technologie actuelle. Toutefois, environ 60 pour cent des professions pourrait avoir 30 pour cent ou plus de leurs activités constitutives automatisées. De ce fait, l'automatisation est susceptible de changer la grande majorité des professions. Cela entraînera une redéfinition importante du contenu des emplois et une transformation des processus de production. La mise en place des process technique de production et de vente, le traitement des cas particuliers, la gestion des retours d'expérience, la prise de décisions par rapport aux données récupérées seront au cœur des nouveaux métiers. La montée en gamme du conseil et du contact client est une autre conséquence de l'automatisation. L'important dans un monde assisté par la machine sera de pouvoir gérer l'aléa, l'évènement non prévisible et d'être capable de réagir.

McKinsey considère que même dans les prochaines années les professions les mieux rémunérés feront l'objet d'une automatisation. Plus de 20 % des missions des cadres supérieurs pourraient être remis en cause. L'analyse des rapports et des données pour éclairer les décisions opérationnelles, la préparation des affectations du personnel, les analyses financières et comptables... pourront faire l'objet de processus d'automatisation. A l'inverse, il existe de nombreuses professions à bas salaires tels que les aides de santé à domicile, les paysagistes et les travailleurs d'entretien, où seul un très faible pourcentage des activités pourrait être automatisé avec la technologie disponible aujourd'hui.

Les fonctions liées à l'innovation ou à la créativité sont difficiles à automatiser même si l'apport du numérique dans ces domaines est de plus en plus importante. Le défi

sera de réorienter le temps de travail vers la créativité. Selon une étude américaine, seulement 4 % des activités de travail font appel à la créativité à un niveau humain médian de performance. De même, seulement 29 % des activités de travail nécessitent de l'émotion, de l'affect et du contact humain.

Le rôle des cadres est amené à évoluer selon le cabinet MacKinzeY. Ils seront moins de managers hiérarchiques et de plus en plus des animateurs de réseaux, des gestionnaires de créateurs. Ils auront un rôle clef dans le processus de création et de gestion des relations humaines au sein d'équipes pluridisciplinaires. ...

### **L'OCDE au secours du consommateur en ligne !**

Le développement du commerce en ligne mais aussi des applications et des transactions électroniques entre consommateurs expose ces derniers à des risques financiers et juridiques nouveaux qui sont encore mal pris en compte par la législation. L'OCDE a récemment invité les Etats membres à clarifier leur réglementation afin de mieux protéger les consommateurs et de mieux déterminer les responsabilités.

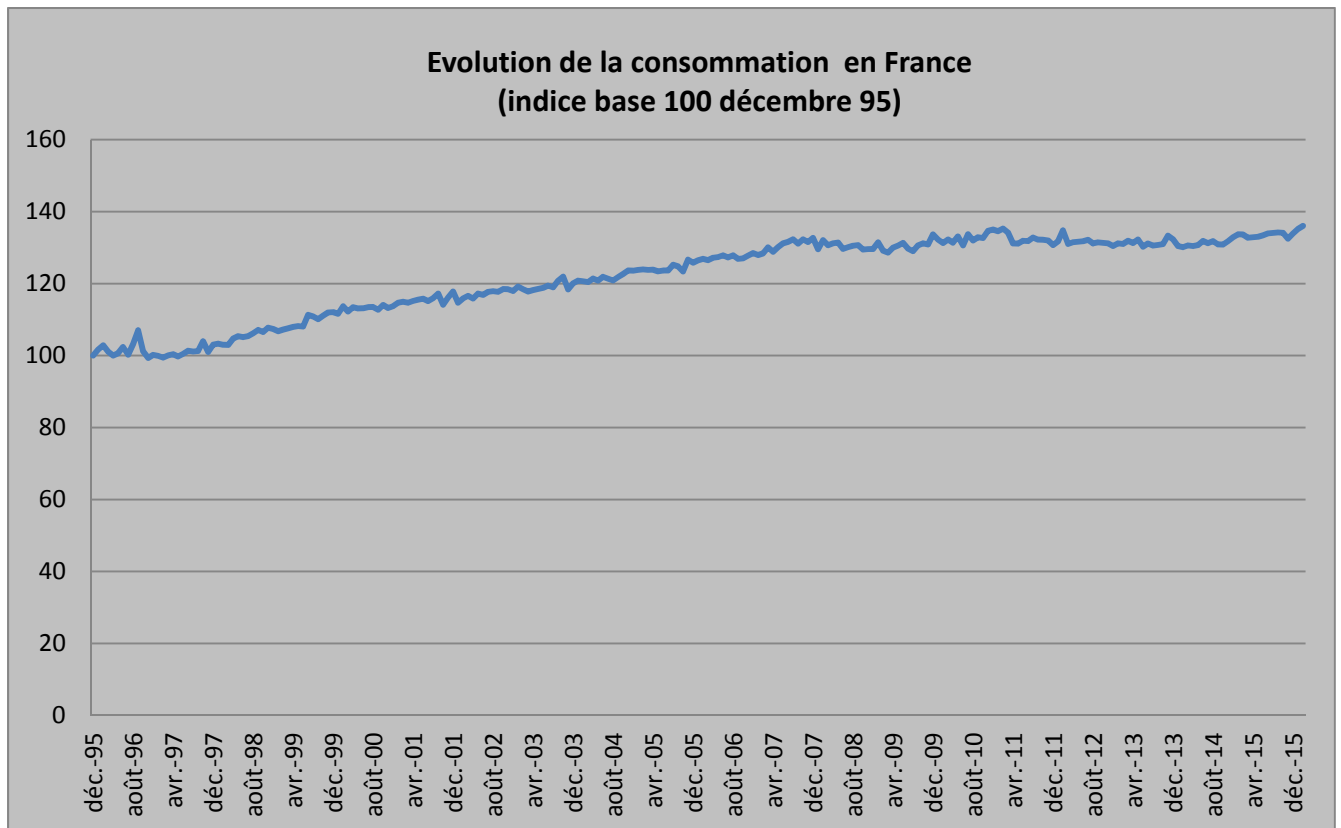
Selon l'organisation internationale, les consommateurs en ligne ont droit au même niveau de protection que les acheteurs classiques. Elle souligne que les lois relatives à la protection des consommateurs devraient couvrir les applications et services en ligne offerts gratuitement en contrepartie de l'accès aux données personnelles des consommateurs.

Si 75 % des consommateurs des pays de l'OCDE naviguent tous les jours sur Internet, une personne sur deux seulement a effectué un achat en ligne en 2014. Celles qui s'en abstiennent invoquent des craintes en matière de sécurité et de vie privée. Depuis deux ans, dans les pays les plus connectés, la croissance du nombre d'InternauteS achetant en ligne stagne prouvant que la méfiance d'une partie de la population ne se réduit plus.

L'OCDE demande aux Etats d'imposer une obligation d'identification des entreprises et du lieu de gestion de la requête. Les entreprises ne devraient pas déformer ou dissimuler les clauses ou conditions susceptibles d'influer sur la décision d'un consommateur concernant une transaction. Elles ne devraient pas non plus recourir à des pratiques trompeuses en relation avec la collecte et l'utilisation des données personnelles des consommateurs. L'OCDE réclame que les entreprises apportent un soin tout particulier au marketing à destination des enfants ou des consommateurs vulnérables.

Des dispositions devraient être prises pour faire en sorte que les consommateurs comprennent bien les clauses et conditions applicables à l'acquisition et à l'utilisation de contenus numériques, tels que la musique ou les films en ligne – la catégorie de commerce électronique qui connaît la croissance la plus rapide et qui est souvent assortie de restrictions techniques ou contractuelles. Les consommateurs devraient également avoir accès à des mécanismes faciles à utiliser permettant de résoudre, en temps voulu, les litiges relatifs à une transaction électronique nationale ou internationale.

## LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE



Source INSEE

De décembre 1995 à février 2016, la consommation a progressé de 36 % en France quand la population n'a progressé que de 12 % sur la même période. La consommation a été portée dans les années 90 par la forte croissance, par les 35 heures qui ont abouti à une revalorisation significative du SMIC et par le développement du crédit à la consommation. De 2009 à 2015, la consommation stagne en raison de la progression du chômage, de l'augmentation des prélèvements et du durcissement des conditions d'accès au crédit. Le rebond de 2015 est imputable à la baisse des cours de l'énergie et, à titre marginale, à la baisse des taux d'intérêt.

## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Lundi 4 avril

Pour l'**Espagne**, il faudra suivre l'**évolution du taux de chômage**.

L'**Italie** communiquera ses résultats en matière de **déficit public** pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015.

Le **PMI « construction »** sera publié pour le **Royaume-Uni**.

Pour la **zone euro**, seront communiqués l'**indice Sentix-confiance des investisseurs** et l'**indice des prix à la production**. L'indice Sentix devrait ressortir en hausse.

Toujours pour la **zone euro**, sera publié le **taux de chômage** qui devrait rester stable à 10,3 %.

### Mardi 5 avril

Au **Japon**, seront publiées les **capacités d'autofinancement**.

Les **indices Markit-PMI des services** seront publiés pour l'**Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis** pour le mois de mars. Les **indices « PMI composite »** du mois de mars seront rendus publics pour la **France, l'Allemagne, la zone euro et les Etats-Unis**. Les **indices PMI** seraient stables voire en légère hausse pour l'**Europe**.

Pour la **zone euro**, seront communiquées les ventes au **détail** pour le mois de février.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre l'**indice ISM Non Manufacturier**.

### Mercredi 6 avril

En **Chine** sera publié l'**indice PMI des services** chinois du mois de mars.

Au **Japon**, il faudra regarder l'**indice « économie » avancé** ainsi que l'**indice « Coincident »**.

En **Allemagne**, sera publiée la **production industrielle** du mois de février. Elle est attendue en baisse (-1,8 %).

La **Banque centrale européenne** se réunit mais la **politique monétaire** n'est pas à l'ordre du jour.

Aux **Etats-Unis**, seront communiquées les **variations des stocks de pétrole brut** au 1<sup>er</sup> avril.

### **Jeudi 7 avril**

En **France**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** du mois de février. Seront également publiés **les résultats de l'exécution budgétaire** du mois de février.

En **Espagne**, sera rendue publique **la production industrielle** du mois de février.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les résultats du chômage** du mois de février.

Au **Japon**, sera rendu public **le résultat de la balance commerciale** du mois de février.

### **Vendredi 8 avril**

Au **Japon**, seront publiées **les enquêtes « Economy Watchers » prévisions et conditions actuelles** du mois de mars.

Au **Japon**, il faudra regarder **l'indice de confiance des consommateurs** pour le mois de mars.

En **Allemagne**, sera publié **le résultat de la balance commerciale** du mois de février.

Au **Royaume-Uni**, seront connues **les productions industrielles et manufacturières** du mois de février.

En **France**, la **Banque de France** rendra publique **sa 3<sup>ème</sup> estimation de croissance pour le premier trimestre 2016**. Le taux de croissance devrait être de 0,3 à 0,4 %.

Au **Royaume-Uni**, sera publiée **la balance commerciale** du mois de février.

Aux **Etats-Unis**, seront rendus publics **les stocks de gros** pour le mois de février.

La Lettre Economique du Cercle de l'Épargne est une publication réalisée par Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel et Sarah Le Gouez

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorello.fr/](http://www.lorello.fr/) [www.cerclEDELEPARGNE.fr](http://www.cerclEDELEPARGNE.fr)

#### Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA Philippe Crevel – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Le CERCLE DE L'EPARGNE  
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE



LE CERCLE  
DE L'ÉPARGNE